

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

193961

Déclaration de Maladie

M23-0024432

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2160 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BOUROUIS Hassama

Date de naissance : 30/10/48

Adresse : 268, Bd Ziroua n° 7 CASA

Tél. : 0662717779 Total des frais engagés :Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/01/2024

Nom et prénom du malade : Bourouis Hassama Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Bruxisme signe

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 06/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.10.2011	241	C5	13000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>102019 890</i>	<i>16/01/2024</i>	<i>639,40</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	16/01/24	200	5000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



RABAT, LE 16/01/2024

Mme. Bourouis Hassania

9500

33

Efloxacin 500

40,00

2)

whipped dog

the phenomena of the physical world

sem.

82110

3)

See 20

79,50

d

Ese 20.
yli el malis ait reper

Fibopolis \rightarrow 1)

DR. HIND LAHLOU EP. RAHMOUNE

est spécialiste en pneumologie et allergologie. Diplômée de la faculté de médecine de Rabat et ancienne responsable au service de pneumologie de l'hôpital Avicennes, Dr. Lahlou a codirigé le service d'exploration des maladies respiratoires de l'hôpital Moulay Youssef avant de fonder le C.M.E.R

ذة. هند لحلو -زج- رحمون

ذة لحلو: مشرفة بمصلحة استكشاف أمراض الجهاز التنفسي بمستشفى CMER مولود، يوسف قبا، أنيطاء

297,00 Sy-brink 20-

45,80 1 B 11
S

* A onis

4) Curtec 4P

147,11 le mir

* 15,11 4S

Dr. LAHLOU Mind
Spécialiste en psychiatrie - Psychothérapie
40, Rue Ahmed Ben Bella - 10000 Algiers
(à coté de l'EP) GSM : 06 51 46 11 46

639,40

Pharmacie LAHLOU
Droguiste LAHLOU
1163
72 70 37 35 05 11
Témaïa
Le Conseil
Aït Idriss

Lot :

PPV : EXP : 02/2028
PPV : 95,00 DH

Exp :

PPV:40DH00

PER:11/26

LOT:M3969



bottu s.a.

82, Allée des Casuarinas - Ain Seba - Casablanca
5 - Bachouchi - Pharmacie Responsable



Contenu net: 150 ml

Lot : 220712

A consommer

de préférence avant le : 07/2025

PPC:79,50 DH

SYNTHEMEDIC



22 rue zoubair benn al souam roches
noires casablanca

SYMBICORT TURBUHALER

200/6 µg Pds p inh

Flecon de 120 doses

104/14 DMP/21/NRQ P.P.V. 207,00 DH



PPV:45DH80

PER:08/26

LOT:M2462

CABINET DES MALADIES & DES
EXPLORATIONS RESPIRATOIRES

Respirez de Nouveau La Santé !

Maladies Respiratoires | Asthme | Tuberculose | Allergies



عيادة الأمراض الصدرية
والاستكشافات التنفسية

تنفسوا من جديد الصحة !

أمراض الجهاز التنفسي | الربو | أمراض السل | الحساسية

16/01/2023

RABAT, LE الرباط في

BOUROUIS HASSANIA

Compte rendu Radiographie du poumon

- cliché symétrique
- Les culs-de-sac costo-diaphragmatique sont libres.
- La silhouette cardiaque est de volume et contours normaux.
- Syndrome bronchique basaltique bilatéral.



DR. HIND LAHLOU EP. RAHMOUNE

est spécialiste en pneumologie et allergologie. Diplômée de la faculté de médecine de Rabat et ancienne responsable au service de pneumologie de l'hôpital Avicennes, Dr. Lahrou codirigé le service d'exploration des maladies respiratoires de l'hôpital Moulay Youssef avant de fonder le C.M.E.R

ذ. هند لحلو - زج - رحمنو
اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسي و الحساسية، خريجة كلية الطب بالرباط
مسؤولة سابقة بمصلحة الأمراض الصدرية بمستشفى ابن سينا.
ذ. لحلو: مشرفة بمصلحة استكشاف أمراض الجهاز التنفسي بمستشفى
مولوي يوسف قبل إنشاء C.M.E.R

CABINET DES MALADIES & DES
EXPLORATIONS RESPIRATOIRES

Respirez de Nouveau La Santé !

Maladies Respiratoires | Asthme | Tuberculose | Allergies



عيادة الأمراض الصدرية
والاستكشافات التنفسية

تنفسوا من جديد الصحة !

أمراض الجهاز التنفسي | الربو | أمراض السل | الحساسية

LE, 16/01/2024

RABAT, LEالرباط في

Facture n°20/24

Nom et Prénom : BOUROUIS HASSANIA

Examen	Montant
CONSULTATION	300,00DH
Rx POUMON FACE	200,00DH
500,00DH	

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
CINQ CENT DIRHAMS

Dr. LAHLOU Hind
Spécialiste en Pneumologie et Allergologie
40, Rue Abou Derr, Agdal, Rabat, Maroc
(à côté de Paul)
GSM: +212 61 46 11 46

DR. HIND LAHLOU EP. RAHMOUNE

est spécialiste en pneumologie et allergologie. Diplômée de la faculté de médecine de Rabat et ancienne responsable au service de pneumologie de l'hôpital Avicennes, Dr. Lahlou a codirigé le service d'exploration des maladies respiratoires de l'hôpital Moulay Youssef avant de fonder le C.M.E.R.

ذ. هند لحلو -ز- رحمن

اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسي و الحساسية، خريجة كلية الطب بالرباط
مسؤولة سابقة بمصلحة الأمراض الصدرية بمستشفى ابن سينا.
ذة لحلو: مشرفة بمصلحة استكشاف أمراض الجهاز التنفسي بمستشفى
مولوي يوسف قبل إنشاء C.M.E.R